

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES ACTIONNAIRES DES

## SOCIÉTÉS DES 15 JUIN 1840 ET 10 JUIN 1849

TENUE LE 15 SEPTEMBRE 1850.

(École sociétaire, XIX<sup>e</sup> année.)

Pour faciliter l'étude de la situation des deux Sociétés au 31 août 1850, telle qu'elle ressort du rapport contenu dans ce compte-rendu, nous commencerons par le résumer en peu de mots :

1° Les dettes commerciales (impressions, papier, loyer, etc.), au 30 juin 1849, s'élevaient à près de 80,000 fr. Elles se trouvaient réduites, au 31 décembre 1849, à 55,486 fr. 09 cent.

Au 31 août 1850 elles ne sont plus que de 34,007 fr. 04 cent.

Sur cette portion de dettes, l'assemblée générale a voté une résolution tendant à faire fournir par l'École les moyens d'acquitter cette dette dans le plus bref délai.

2° Les dettes commerciales contractées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 1850 ne peuvent être précisées dans tous les mémoires n'étant pas encore réglés; nous les évaluons à une somme d'environ 3,000 fr.

Pour le paiement de ces dépenses courantes et de celles que nous aurons à faire jusqu'à la fin de 1850, nous ne demandons que le paiement exact et régulier de la rente, qui éprouve un retard très préjudiciable à tous nos services.

3° Les emprunts et comptes divers nous constituaient débiteurs, au 31 décembre 1849, de 78,576 fr. 20 cent.

Nous ne devons plus sur cet arriéré que . . . . . 72,532 fr. 79 c

A quoi il faut ajouter 15,000 fr. qui nous ont été avancés sans intérêts en juin derniers par un de nos amis pour n'être remboursés qu'en dernière ligne . . . . . 15,000 "

87,532 fr. 79 c

Cette nature de dettes est garantie par notre avoir en livres, gravures, etc., et par ce que nous pourrions retirer des créances considérables qui figurent à notre actif, mais dont un grand nombre est d'un recouvrement incertain ou éloigné.

Ceci est pour le passé et le présent; pour l'avenir nous avons établi le budget de 1851 dans les proportions les plus modestes. Il en ressort la nécessité, pour les dépenses courantes de 1851, d'une subvention par la Rente de 34,000 fr. au moins.

Dans cette situation on voit que la chose la plus importante pour le moment, c'est la liquidation de notre dette commerciale. L'honneur de l'École y est engagé. Le sentiment général de nos amis que nous pouvons apprécier par notre correspondance, nous autorise à penser que le concours nécessaire pour arriver à ce résultat ne nous manquera pas et que nous pouvons, sans nous faire illusion, compter sur les efforts de tous.— Relativement aux dettes d'amis, notre actif, réalisable avec le temps, nous laisse sans inquiétude.

D'autre part et toujours en nous appuyant de l'opinion pour ainsi dire unanime, l'existence du journal est reconnue indispensable; mais il doit plus que jamais traiter des questions d'organisa

Don, il faut qu'il devienne en quelque sorte le *moniteur de l'économie sociale pratique*. Notre ligne de conduite est parfaitement arrêtée. Malgré tout et quels que soient encore les difficultés et les obstacles, nous croyons que les préventions à l'égard des Phalanstériens commencent à tomber et qu'il dépend de nous de les détruire complètement ; nous touchons donc au but. L'idée de réalisation nous préoccupe vivement, et nous avons hâte de voir enfin l'École aborder le terrain de l'expérience locale. Plusieurs projets relatifs à l'éducation de l'enfance s'étudient et s'élaborent ; on nous demande avec toute raison d'en activer l'exécution par notre participation active et efficace. Nous y sommes tout disposés, et il nous tarde d'appliquer toutes nos forces à un essai ; mais on comprend que pour cela faire, il faut absolument que notre passé soit liquidé et qu'il ne pèse pas dès l'origine sur une entreprise qui sera difficile certainement et qui devra se présenter dégagée d'entraves financières antérieures.

Ce serait manquer de prudence que d'agir autrement ; mais ce serait manquer de foi que de vouloir et de faire moins et de ne pas nous préparer très sérieusement dès aujourd'hui, et par tous les moyens possibles, à une expérimentation de nos théories, quelque restreinte que puissent la permettre l'état de l'École et celui du pays.

À une heure sont présents ou représentés dans le bureau des deux Sociétés, rue de Beaune, n° 2, dix-sept actionnaires tant de l'une que de l'autre Société.

Il est décidé que l'assemblée générale des deux Sociétés aura lieu en même temps.

M. Petit-d'Ormoy, actionnaire des deux Sociétés, est nommé président.

Il s'installe au bureau avec les secrétaires choisis par les membres de chaque Société et déclare la séance ouverte.

**Proposition pour la conversion des rentes et dons en actions.**

Le président rappelle que dans la précédente séance une proposition a été adoptée pour la conversion des rentes et dons en actions de rente de l'École, mais que l'adoption définitive en a été renvoyée à cette séance.

Lecture est donnée de cette proposition.

Elle est adoptée à l'unanimité, après suppression faite du double article 4, qui est remplacé par un nouvel article, dont les motifs et calculs ont été développés par M. Petit-d'Ormoy et joints au procès-verbal. L'ancien article 5 devient l'article 4, et le nouvel article proposé par M. Petit-d'Ormoy devient l'article 5.

Voici dans son entier la proposition adoptée :

**ART. 1<sup>er</sup>.** La gérance de chacune des deux Sociétés des 15 juin 1840 et 10 juin 1843 est autorisée à délivrer aux souscripteurs à la rente, et sur leur demande personnelle, le concert avec la gérance de l'autre Société, des actions de rente de l'école phalanstérienne pour raison des cotisations déjà versées et à verser par la suite. Ces actions seront au capital de 25 fr., 100 fr. et 500 fr.

Tout ce qui, dans les cotisations fournies ou à fournir au titre de rente, excédera ces coupons restera à valoir au nom du souscripteur.

**ART. 2.** Par le fait de la délivrance d'une action de rente, les reçus de souches précédemment délivrés aux titulaires sont annulés.

**ART. 3.** Les actions de rente sont nominatives ou au porteur. Les actions nominatives donnent seules les droits

d'entrée ou de représentation aux assemblées générales et d'élection aux comités de surveillance. Les actions au porteur ne seront délivrées que sur remise des reçus de rente.

**ART. 4.** Les actions à délivrer en exécution de la présente délibération seront signées en même temps par la gérance des deux Sociétés et ne formeront qu'un seul et même titre sur les deux Sociétés.

**ART. 5.** Les actions auront des droits financiers dans les deux Sociétés 1840 et 1843 ; ces droits s'établiront : 1<sup>o</sup> dans la Société de 1843 en y faisant entrer chaque action de rente comme une fraction d'action de troisième série de même valeur de cette Société, fraction égale au rapport du capital actionnaire effectif spécial de la Société 1843, le jour de l'arrêté de compte, à la somme des capitaux actionnaires effectifs des deux Sociétés 1840 et 1843 au même moment ; 2<sup>o</sup> dans la Société de 1840, en y faisant entrer chaque action de rente comme une fraction d'action de même valeur de cette Société, fraction égale au rapport du capital actionnaire effectif spécial de la Société 1840, le jour de l'arrêté de compte, à la somme des capitaux actionnaires effectifs des deux Sociétés 1840 et 1843 au même moment.

**ART. 6.** Ces actions seront soumises pour le cas de perte, transfert, héritage, etc., aux mêmes conditions que les autres actions.

**ART. 7.** La gérance des deux Sociétés est également autorisée à délivrer pour raison des dons faits depuis la fondation de la rente, et à faire par la suite, et sur la demande personnelle des donateurs, des actions semblables à celles délivrées pour rente, et qui auront les mêmes droits et seront soumises aux mêmes règles.

M. Émile Bourdon, chargé de dresser l'inventaire au 31 décembre 1849, demande la parole au nom des deux gérances. Il s'exprime ainsi :

**Rapport général sur la situation des deux Sociétés.**

Messieurs,

Dans la dernière séance nous vous avons présenté le

mouvement des opérations de vos deux Sociétés pendant 1849. Aujourd'hui nous établirons quelle était leur situation réelle en actif et passif au 31 décembre 1849.

Nous vous indiquerons ensuite leur position actuelle.

Nous terminerons en vous présentant un aperçu des dépenses de 1851.

### INVENTAIRE AU 31 DÉCEMBRE 1849.

#### Comptes mixtes.

Vous savez que les rapports intimes qui existent entre vos deux Sociétés ont amené les deux gérances à établir des *comptes mixtes*, où se trouvent portées les opérations communes aux deux Sociétés; à la fin de l'année seulement l'attribution de la part dans ces comptes devrait s'en faire pour chaque Société et s'en est faite réellement pour les portions qui en étaient susceptibles. Mais certaines parties sont restées constamment inscrites aux comptes mixtes, comme par exemple le fonds de roulement que vous verrez tout à l'heure figurer à cet inventaire, et qui, ayant été fourni aux deux Sociétés à la fois, reste un objet commun entre elles.

Voici l'inventaire des comptes mixtes au 31 décembre 1849 :

#### Comptes mixtes.

##### Passif.

Vingt-quatre créanciers commerciaux, imprimeurs, papetiers, loyer, fournisseurs divers, etc. . . . .	55,486 09
Dix comptes créanciers pour prêts faits à l'École par divers amis. . . . .	62,695 96
Solde de comptes dus à divers. . . . .	14,206 39
<b>Total des comptes personnels créanciers. . . . .</b>	<b>132,388 44</b>
Fonds de roulement. . . . .	1,010 65
Fonds versés pour l'établissement d'une salle d'asile. . . . .	663 20
<b>Total du passif. . . . .</b>	<b>134,062 29</b>

##### Actif.

Débiteurs divers, déduction faite du compte d'Arthur Young, des comptes de librairie locale et autres débiteurs spéciaux de la Société 1840. . . . .	124,116 76
Il a été soldé par pertes, sur cette somme, pour créances jugées irrécouvrables. . . . .	16,704 72
<b>Reste. . . . .</b>	<b>107,412 04</b>
A déduire pour pertes présumées, 50 p. 100 sur 83,412 fr. 04. . . . .	41,706 02
<b>Reste. . . . .</b>	<b>65,706 02</b>
Actions diverses. . . . .	475 »
A déduire pour pertes présumées. . . . .	225 »
<b>Net. . . . .</b>	<b>250 »</b>
Aquarelle Pelletier. . . . .	200 »
Espèces en caisse (au 31 décembre). . . . .	1,353 40
Effets en portefeuille. . . . .	1,512 »
<b>Total de l'actif. . . . .</b>	<b>69,021 42</b>

Le passif excède l'actif de 65,040 fr. 87 c. laquelle somme est à répartir entre les deux

Sociétés proportionnellement à leur capital, au 1<sup>er</sup> janvier 1849, savoir :

Société 1840 : 23,701 p. 100 sur 239,282 fr. 76 c. . . . .	56,713 »	
Société 1843 : 23,701 p. 100 sur 35,137 fr. 59 c. . . . .	8,327 87	
	<u>65,040 87</u>	<u>65,040 87</u>
Balance. . . . .		<u>134,062 39</u>

Cet état se résume presque en entier dans les deux comptes, *débiteurs et créanciers divers*, qui exigent quelques explications assez étendues. Disons donc rapidement que *actions diverses* se composent d'une action sur un comptoir de province donnée à l'École, mais qui n'a aucune valeur, et d'une action sur le Comptoir national d'escompte, acquise par suite de nos relations avec ce comptoir, — nous la portons seule à l'actif, — et que *fonds de roulement* est un prêt spécial qui nous a été fait il y a quelques années, lorsque nous demandâmes à l'École les moyens d'établir un fonds de roulement qui nous manquait.

#### Débiteurs et créanciers divers.

Ce compte de débiteurs divers s'élevait à 124,116 fr. 76 c. ; il se compose pour la plus grande partie de ce qui reste dû aux deux Sociétés pour achats de livres et abonnements par les correspondants et amis.

Nous nous sommes livrés à un examen attentif de ce compte, nous avons reconnu qu'un grand nombre d'articles auraient pu depuis longtemps être soldés par *perte*. Nous avons aussi acquis la conviction que d'autres articles plus récents étaient devenus tout à fait irrécouvrables. Nous avons clos ces divers articles et passé par *perte* la somme de 16,704 fr., 72 c. et n'avons laissé inscrite que celle de 107,412 fr. 04 c.

Mais cette dernière somme est loin d'être elle-même d'un recouvrement assuré. Nous n'avons pas voulu cependant passer dès à présent par *perte* et clore une assez grande partie des créances qui nous paraissent très douteuses; nous avons préféré laisser ouverts ces comptes douteux, sauf à les clore plus tard, lorsque des informations plus précises nous auront parfaitement édifiés à leur égard. Néanmoins, après examen fait de ces créances, il nous a paru qu'il fallait dans cet inventaire vous signaler leur incertitude, et nous avons décidé de ne les y faire figurer qu'avec une perte de 50 p. 0/0 sur une certaine partie, ce qui réduit le chapitre des débiteurs divers à 65,706 fr. 02 c.

Si une partie de nos créances sont incertaines, nos dettes ne le sont pas. Elles s'élevaient, par les comptes mixtes, à 134,062 fr. 29 c. au 31 décembre dernier. Il y aura peut-être cependant une petite réduction à espérer dans l'article *Soldes de comptes* sur divers correspondants et amis.

Mais il faut que nous vous expliquions pourquoi ces comptes débiteurs et créanciers sont portés aux comptes mixtes, ce qui nous a amenés à faire la répartition de l'excédant passif entre les deux Sociétés, telle qu'elle est indiquée à la fin de l'état ci-dessus.

Un exemple fera comprendre pourquoi, au lieu d'être portés directement sur le compte de chaque Société, ces comptes divers ou personnels se trouvent aux comptes mixtes.

**Société, 1840.**

*Passif.*

Capital établi à l'inventaire au 1 <sup>er</sup> janvier 1840. . . . .	239,282 76
Actions souscrites pendant l'année 4. . . . .	3,300 "
Solde dû à la Société 1843, suivant inventaire au 1 <sup>er</sup> janvier 1847. . . . .	27,796 95
Part dans le passif de 65,040 fr. 87 c. des comptes mixtes, proportionnelle au susdit capital de 239,282 fr. 76 c., soit 23,701 p. 100 sur ledit capital. . . . .	56,713 "
<b>Total du passif. . . . .</b>	<b>327,092 71</b>

*Actif.*

Inventaire général de la librairie, livres, Brochures, almanachs, etc. . . . .	53,442 20
Collection de la <i>Phalange</i> nouvelle. . . . .	4,000 "
Collection de la <i>Réforme industrielle</i> et de l'ancienne <i>Phalange</i> . . . . .	4,200 "
Bustes de Fourier. . . . .	450 "
Portraits de Fourier. . . . .	7,416 "
Camées de Fourier. . . . .	384 "
Estampes et vues diverses. . . . .	584 "
Bibliothèque. . . . .	500 "
Clichés de librairie. . . . .	7,000 "
Mobilier. . . . .	500 "

<b>Total de l'inventaire des livres et matériel. . . . .</b>	<b>78,476 20</b>
Effets en souffrance. . . . .	1,843 46
A déduire pour pertes présumées. . . . .	1,343 46
<b>Reste. . . . .</b>	<b>500 "</b>

Comptes débiteurs de 63 librairies locales. . . . .	19,866 81
Ancien compte débiteur du comptoir central de la librairie. . . . .	3,980 29
Ancien compte débiteur des dépositaires. . . . .	2,760 95
Compte d'almanachs en participation avec Pagnerre (à régler). . . . .	3,198 90

<b>Total. . . . .</b>	<b>29,806 95</b>
A déduire pour pertes présumées 50 p. 100. . . . .	14,903 47
<b>Net. . . . .</b>	<b>14,903 48</b>

Phalanstère d'enfants; plans, devis, etc., suivant inventaire au 1 <sup>er</sup> janvier 1847. . . . .	5,785 05
Comptes en suspens établi en vertu d'une décision de l'assemblée générale du 12 mars 1843. . . . .	29,650 "
Créance sur Arthur Young. . . . .	97,208 98
Solde restant à régler, suivant inventaire au 1 <sup>er</sup> janvier 1847, pour actions souscrites. . . . .	3,640 "

<b>Total de l'actif. . . . .</b>	<b>230,163 71</b>
<b>Excédant du passif sur l'actif. . . . .</b>	<b>96,929 "</b>
<b>Balance. . . . .</b>	<b>327,092 71</b>

(1) Nous avons omis par erreur de porter ces 3,500 fr. d'actions nouvelles dans notre rapport du 23 août. Il en résulte que

Supposons que quelqu'un nous doive, tant en son nom personnel qu'au nom de plusieurs autres personnes : pour rente 180 fr., pour abonnement, 50 fr., pour livres 120 fr., pour commissions diverses dont il nous aurait chargés 150 fr., ensemble 500 fr., et qu'il nous envoie 280 fr. à valoir, sans autre explication. Devons-nous solder un ou plusieurs de ces 4 comptes ou bien répartir la somme proportionnellement entre eux ? Non, car tant que le compte n'est pas soldé, nous ne pouvons savoir à quel compte spécialement il a été entendu appliquer son envoi. Ainsi, si nous avions éteint en entier son compte *rente*, ou si nous avions appliqué à ce compte seulement une part proportionnelle, notre correspondant pourrait nous écrire plus tard qu'il n'a pas touché la rente (ou l'abonnement, ou les livres) qu'il s'était chargé de recueillir; alors ce seraient des rectifications d'écritures infinies.

Que fallait-il donc faire ? Établir des comptes individuels où l'on portât tout ce que chacun devait et ce que l'on devait à chacun. C'est ce que l'on a fait. Mais la mixtion inévitable des deux Sociétés produit un inconvénient assez grave quand les comptes ne se soldent pas. Ainsi au 31 décembre dernier, nous trouvions plus de onze cents comptes non soldés qui nous établissaient créanciers envers divers de 124,116 fr. 76 c. Ces comptes remontent à plusieurs années; ils comprennent des milliers d'articles et une foule de paiements à valoir. A laquelle des deux Sociétés attribuer ce qui est dû, et dans quelles proportions ? Même en épluchant les articles les uns après les autres, on ne serait pas parvenu à un résultat exact, par la raison que nous venons d'exprimer : c'est que tant que les comptes ne sont pas soldés ou s'ils deviennent insolubles, on ne peut réellement savoir quels objets le débiteur a eu plus particulièrement en vue dans un paiement à valoir.

La même difficulté se rencontre dans les comptes créanciers. Un ami nous prête une certaine somme pour les besoins de l'Ecole. A qui la prête-t-il réellement ? Est-ce à la Société de 1840 ou à celle de 1843 ? Il l'a prêtée à l'Ecole, c'est-à-dire aux deux Sociétés. Et qui l'a empruntée ? Ce n'est ni l'une ni l'autre des deux Sociétés exclusivement, ce sont toutes deux à la fois, c'est l'Ecole.

De même pour les créanciers commerciaux; ils nous accordent des délais, des crédits. A qui accordent-ils cela ? Est-ce à la Société 1840 ou à celle 1843 ? Non; car ils n'ont en général qu'une idée très confuse sur la coexistence de ces deux Sociétés; pour eux, journal et librairie c'est tout un; leurs débiteurs, ce sont les gens de la rue de Beaune, sans distinction; c'est l'Ecole.

Dans ces circonstances, nous avons pensé que le parti le plus sage était d'établir une proportionnalité dans les dettes et les créances d'après le capital existant encore dans chacune des deux Sociétés. Ce capital était fixé par les inventaires de décembre 1848; nous les avons pris pour base de notre répartition, et en conséquence, comme vous le voyez par l'état ci-dessus, nous avons attribué, dans l'excédant passif des comptes mixtes, 56,713 fr. à la Société 1840, et 8,327 fr. 87 c. à la Société 1843. Cette répartition, pour n'être pas rigoureusement exacte, approche de beaucoup de la vérité, puisque, dans l'actif et le passif portés aux comptes mixtes, la part de la Société 1840 est évidemment supérieure de beaucoup à celle de 1843.

Maintenant que nous avons exposé de quoi se composent les comptes mixtes et dans quelle proportion l'excédant passif en sera attribué aux deux Sociétés, passons à leur bilan spécial.

D'après cet état, vous voyez, Messieurs, que l'actif mobilier, librairie, collections, etc., se monte à 78,476 fr. 20 c. Cette estimation est peu élevée; nous avons pris pour la faire des bases inférieures à celles des inventaires précédents. Néanmoins elle est assez exacte, en ce sens que dans ce moment les livres se vendent peu, par deux causes : la première est l'allanguissement général des esprits et les obstacles nouveaux que les lois ont apportés à la propagation des livres; la seconde est le défaut de ressources, qui ne nous permet pas d'éditer de nouveaux ouvrages. Les ouvrages nouveaux d'une librairie font vendre les anciens. Pour écouler nos anciens livres, il serait donc très opportun d'être mis à même de faire quelque publication nouvelle.

Sur les comptes débiteurs figurant aux comptes pour 29,806 fr. 95 c. nous n'avons porté à l'actif que 50 p. 100, les comptes des *dépositaires* et du Comptoir central ayant fini par nous donner une perte qui se trouvera mentionnée en l'inventaire de fin décembre prochain et la position des librairies locales n'étant pas encore bien éclaircie.

Nous devons porter à l'actif les 5,785 fr. 05 c. dépensés depuis longtemps pour le plan d'un phalanstère d'enfants; mais vous comprenez que ce n'est pas un actif qui nous donne de l'argent, ce n'est qu'une mention d'ordre.

Vous voyez encore figurer à l'actif la somme de 29,650 fr. pour *comptes en suspens*. Ces comptes, créés en vertu d'une délibération de la Société 1840, en date du 12 mars 1843, se composent de diverses sommes payées en l'acquit de la *Phalange* antérieure à 1840, et qui seraient remboursés sur la part afférente à M. Considérant dans les bénéfices à lui attribués par l'article 20 des statuts. Ce compte n'est donc aussi pour le moment qu'un compte d'ordre. Nous ne mentionnons aussi que pour ordre les sommes portées aux deux derniers articles de l'actif comme restant à régler sur les actions.

Au passif se trouve portée une somme de 27,796 fr. 95 c. comme solde dû à la Société 1843. Le conseil de surveillance de 1840 a demandé que cet article fût éteint en faisant attribution à la Société 1840 d'une portion de la rente et des dons, au moyen de quoi elle pourrait s'acquitter envers la Société 1843. Notre position de liquidateur au 31 décembre dernier, chargé d'établir l'inventaire des deux Sociétés, ne nous permettait pas de faire cette attribution. Personnellement, comme gérant de la Société de 1843, qui ne possède presque pas d'actif réel et qui a des dettes, je ne puis pour le moment consentir à cette conversion. Au surplus, rien ne presse pour résoudre la question. Néanmoins il y a lieu de l'examiner, et les deux gérances s'entendent à ce sujet.

**Société 1843.**

*Passif.*

Capital établi à l'inventaire du 1 <sup>er</sup> janv. 1849.	35,137 59
Actions souscrites pendant l'année.	11,075 »
Part dans le passif de 65,040 fr. 87 c. des <i>comptes mixtes</i> , proportionnelle au susdit capital de 35,137 fr. 59 c., soit 23,701 p. 100 sur ledit capital.	8,327 87
<b>Total du passif.</b>	<b>54,540 46</b>

le déficit de la Société 1840 pour l'année 1849 doit être diminué d'autant et réduit à 9,080 fr. 86 c. (page 4 du compte rendu du 25 août, 2<sup>e</sup> colonne), et de même le déficit définitif des deux Sociétés (page 9 du même compte rendu), doit être réduit à 1,255 fr. 54 c.

*Actif.*

Mobilier évalué.	800 »
Matériel de l'atelier de composition.	3,000 »
Effets en souffrance.	6,188 fr. 90 c.
A déduire pour pertes présumées.	5,188 fr. 90 c.
<b>Net.</b>	<b>1,000 fr. »</b>
Collection de la <i>Démocratie pacifique</i> .	3,600 »
Solde dû par la Société 1840, suivant inventaire au 1 <sup>er</sup> janvier 1847.	27,796 95
<b>Total de l'actif.</b>	<b>36,396 95</b>
<b>Excédant du passif sur l'actif.</b>	<b>18,243 51</b>
<b>Balance.</b>	<b>54,540 46</b>

Nous n'avons pas d'observations importantes à faire sur cet état. Le matériel d'imprimerie est évalué un peu bas, mais il ne nous sert pas en ce moment, et nous avons dû le porter comme s'il était à vendre; au surplus la faiblesse de son évaluation est compensée par l'élévation des collections *Démocratie* qui, quoique inférieure à celle des inventaires précédents, est peut-être trop forte, du moins pour le moment.

**Résumé.**

Les trois états ci-dessus composent la situation des deux Sociétés d'après les livres; mais il importe d'en dégager la situation vivante, l'actif et le passif vivants. C'est ce que nous allons faire en mettant de côté le passif capital et en réunissant en bloc la portion d'actifs et de passifs des deux Sociétés, que d'après nos observations précédentes on peut regarder comme formant les éléments au 31 décembre dernier de nos ressources et de nos charges actuelles.

*Actif.*

<b>Société 1840.</b>		
Librairie, collections, portraits, clichés, etc.	78,476 20	
Effets en souffrance, net.	500 »	
Comptes débiteurs des librairies locales et autres, diminués de 50 p. 100.	14,963 58	
<b>Société 1843.</b>		93,879 68
Mobilier.	800 »	
Atelier de composition.	3,000 »	
Effets en souffrance, net.	1,000 »	
Collection du journal.	3,600 »	
	8,400 »	8,400 »

*Comptes mixtes.*

Action du comptoir d'escompte.	250 »	
Espèces en caisse.	1,353 40	
Effets en portefeuille.	1,512 »	
Débiteurs divers, déduction faite des 50 p. 100 de perte.	65,706 02	
	68,821 42	68,821 42
<b>Total de l'actif.</b>		<b>171,101 10</b>

*Passif.*

<i>Comptes mixtes.</i> La totalité du passif.	134,062 29
Excédant de l'actif sur le passif.	37,038 81

Notre actif dépasse donc encore notre passif; mais tout

passif est exigible dès à présent ou à courte échéance, l'actif consiste pour la plus grande partie en marchandises d'un écoulement lent et difficile, et en créances, certaines d'un recouvrement douteux, les autres engagées d'une manière fixe. Telle est la situation vraie au 31 décembre 1849.

Ici se place naturellement une observation extrêmement grave.

Quel est le chiffre *brut* de nos créances qui ont presque toutes pour cause des fournitures de livres et des abonnés?

D'après l'état <i>comptes mixtes</i> . . . . .	124,116 76
En outre, d'après l'état <i>Société</i> 1840. . . . .	29,806 95
<b>Total</b> . . . . .	<b>153,923 71</b>
Notre passif n'est que de . . . . .	134,062 29
<b>Différence en faveur de l'actif</b> . . . . .	<b>19,861 42</b>

Donc, si tous ceux qui nous ont acheté des livres ou pris des abonnements avaient payé ou étaient en mesure de nous payer, non-seulement nous n'aurions pas de passif, ou bien nous serions à même de le payer, mais encore nous aurions sur ces deux comptes un excédant actif.

Notre dette vient de ce que nous n'avons pas reçu ce qui nous était dû.

Dans toute opération commerciale, il faut compter sur les pertes, mais la nature même de nos relations, les nécessités de la propagation, l'état précaire d'un grand nombre de nos amis depuis 1848, expliquent comment la mesure naturelle des pertes a été dépassée et a pris des proportions aussi fâcheuses.

**SITUATION AU 31 AOUT 1850**

Notre situation au 31 août 1850 se compose de deux éléments :

Le mouvement des huit premiers mois de 1850,  
Et la liquidation de l'arrière actif et passif établi en l'inventaire du 31 décembre 1849.

**Mouvement des huit premiers mois de 1850.**

**Comptes mixtes.**

*Actif.*

Rente . . . . .	18,307 68
Dons . . . . .	10,845 49
Sous-locations . . . . .	869 50
Produits divers . . . . .	75 15
<b>Total</b> . . . . .	<b>30,097 82</b>

*Passif.*

Loyers, contributions, assurances . . . . .	4,424 09
Administration . . . . .	10,896 80
Rédaction . . . . .	6,468 30
Frais de bureau, chauffage, éclairage . . . . .	982 20
Missions et tournées . . . . .	370 "
Intérêts et frais de négociations . . . . .	1,907 48
Bulletin phalanstérien . . . . .	201 91
Pertes et frais divers . . . . .	2,641 63
<b>Total</b> . . . . .	<b>27,892 41</b>
La recette étant de . . . . .	30,097 82
<b>Il y a excédant de recette de</b> . . . . .	<b>2,205 41</b>

**Société du 15 juin 1840.**

*Actif.*

Actions souscrites . . . . .	150 "
Vente de livres et collections . . . . .	8,620 43
— bustes et camées . . . . .	119 25
— Portraits, vues et estampes . . . . .	386 40
— Almanach 1850 . . . . .	149 45
— Phalange ancienne . . . . .	43 50
— Phalange nouvelle . . . . .	547 "
— Livres en commission . . . . .	1,185 83
Produits divers . . . . .	34 95
<b>Total</b> . . . . .	<b>11,236 81</b>

*Passif.*

Livres nouvellement édités . . . . .	4,001 02
Bustes et camées . . . . .	10 "
Portraits, vues et estampes . . . . .	275 80
Almanach 1851 . . . . .	1,506 45
Phalange nouvelle, frais de poste et restitution d'abonnements sur 1850 . . . . .	454 09
Achat de livres en commission . . . . .	1,454 87
Frais divers . . . . .	380 13
<b>Total</b> . . . . .	<b>8,082 36</b>
La recette étant de . . . . .	11,236 81
<b>L'excédant de la recette sur la dépense est de</b> . . . . .	<b>3,156 45</b>

**Société du 10 juin 1843.**

*Actif.*

Actions souscrites . . . . .	250 "
Abonnements . . . . .	19,491 36
Vente de numéros . . . . .	7,036 11
Annonces . . . . .	3,088 "
Produits divers . . . . .	355 30
<b>Total</b> . . . . .	<b>30,220 77</b>

*Passif.*

Matériel et mobilier . . . . .	535 95
Composition . . . . .	10,212 69
Papier . . . . .	8,088 65
Tirage . . . . .	2,849 25
Pliage et bandes . . . . .	1,115 84
Poste et port dans Paris . . . . .	10,243 52
Nouvelles et abonnements à divers journaux . . . . .	721 44
Timbre . . . . .	972 40
Pertes, amendes, frais de justice et divers . . . . .	2,110 70
<b>Total</b> . . . . .	<b>36,850 44</b>
La recette étant de . . . . .	30,220 77
<b>Il y a excédant de dépenses de</b> . . . . .	<b>6,629 67</b>

**Résumé.**

*Passif.*

Société 1840 . . . . .	8,082 36
— 1843 . . . . .	36,850 44
<b>Comptes mixtes</b> . . . . .	<b>27,892 41</b>
<b>Total</b> . . . . .	<b>72,825 21</b>

	<i>Actif.</i>	
Société 1840. . . . .	11,236 81	
— 1843. . . . .	30,220 77	
Comptes mixtes. . . . .	30,097 82	
	<hr/>	
Total. . . . .	71,555 40	71,555 40
	<hr/>	
Il y a excédant passif de. . . . .	1,269 81	

A cet excédant il faut ajouter les mémoires non encore réglés<sup>1</sup> et quelques autres petites dettes non encore portées sur les livres; mais cette portion de notre passif est peu considérable. Vous voyez donc que nous sommes arrivés au neuvième mois de l'année, sans déficit notable, sur l'exercice 1850, mais c'est la première fois depuis l'inventaire de 1850 que ce résultat en déficit sur l'ensemble des trois comptes se manifeste dans les états mensuels que nous soumettons au conseil de surveillance; cela tient au décroissement du paiement de la rente.

**Liquidation de l'arriéré.**

Au 13 juin 1849 nos dettes s'élevaient à 160,000 fr. environ. Nous ne pouvons préciser la somme, puisque nous n'avons point fait d'inventaire à cette époque. Au 31 décembre 1849, nous avons ramené ce chiffre à 134,062 fr. 29 c., y comprenant les dépenses postérieures au 13 juin que nous n'avions pas soldées. Nous avons fait face à ces diverses exigences à l'aide, tant des secours qui nous ont été fournis par l'Ecole, que du transport de la créance Paulin et des rentrées assez considérables provenant des comptes *débiteurs divers* qui se trouvaient au 13 juin plus élevés d'une somme à peu près équivalente à l'extinction opérée sur nos dettes, mais que, par le même motif, nous ne pouvons non plus préciser.

Pendant les huit premiers mois de 1850, nous avons continué à éteindre la dette ancienne dans une proportion assez notable. Nos efforts ont surtout porté sur la réduction de la dette commerciale, qui entravait complètement notre marche.

Ainsi que vous l'avez vu dans la dernière séance (2<sup>e</sup> col., pag. 7 du compte rendu de l'assemblée du 25 août), les recettes spéciales du journal et de la librairie, concurremment avec les rentes et dons, faisant à peu près face aux exigences du courant, nous n'avons pu amortir le passif arriéré qu'avec les rentrées de l'actif arriéré et avec un prêt de 15,000 fr. qui nous a été fait par un de nos amis.

Notre dette au 31 décembre dernier était de 134,062 fr. 29 c., que nous divisons ainsi :

Dettes commerciales. . . . .	55,486 09
Emprunts et autres, détaillés aux comptes mixtes de la première partie de ce rapport. . . . .	78,576 20
	<hr/>
	134,062 29

(1) Il faut rectifier ici une faute d'impression qui s'est glissée dans le compte rendu de l'assemblée du 25 août, page 7, 2<sup>e</sup> col. Au milieu de la page, au paragraphe commençant par ces mots : *Mais en voyant*, on lit : n'y figurent pas (dans les comptes mensuels) les mémoires non encore réglés *ni payés*. — Il faut rayer ces deux derniers mots. Aussitôt qu'un mémoire est réglé, il est porté sur les livres au *débit* de l'un de trois comptes *mixtes*, 1840, ou 1843, et au *crédit* du compte du créancier.

Aux dettes commerciales de. . . . .	55,486 09
nous avons ajouté pendant les huit premiers mois. . . . .	9,045 30
	<hr/>
Ce qui a porté la totalité de cette nature de dettes à. . . . .	64,531 39
Mais pendant ces huit mois nous avons payé. . . . .	30,524 35

Nous ne restons donc plus devoir sur l'arriéré pour dettes commerciales que . . . . . 34,007 04

La somme payée par nous, du 1<sup>er</sup> janvier 1850 au 31 août, (tant de. . . . . 39,524 35 et celle ajoutée pour fournitures nouvelles pendant le même temps n'étant que de. . . . . 9,045 30

nous nous trouvons avoir amorti sur l'arriéré commercial. . . . . 21,479 05

L'autre portion des dettes s'élevait à. . . . . 78,576 20

Le montant des sommes portées pendant les huit mois 1850 au débit de nos correspondants et amis, pour rentes, livres, abonnements, etc., est de. . . . . 56,596 68

Le montant des sommes portées à leur crédit est de. . . . . 77,410 09

Excédant du crédit sur le débit. . . . . 20,813 41

A déduire le prêt de 15,000 fr.

qui nous a été fait en juin 1850. . . . . 15,000 "

Reste à la décharge des susdits 78,576 fr. 20 c. dus au 31 décemb. . . . . 5,843 41

Restant dû sur cette portion de dettes. . . . . 72,732 79

Ajoutant ce qui reste dû sur la dette commerciale. . . . . 34,007 04

nous devons sur l'arriéré. . . . . 106,739 83

Ajoutant le prêt de. . . . . 15,000 "

Nous devons, au 31 août 1850, tant sur l'arriéré que sur le courant. . . . . 121,739 83

A quoi il faut ajouter enfin la portion des mémoires et dépenses non encore soldés des huit premiers mois 1850. . . . . Mémoire.

**BILAN POUR 1851.**

Nous vous avons exposé la situation au 31 décembre 1849, nous vous donnons celle au 31 août 1850. Cette situation est des plus pénibles, mais lorsque au 13 juin 1849 les personnes restées libres au Centre ont pris en main les affaires, elles étaient résolues d'y apporter du courage et de la persévérance. Continuons donc avec calme notre exposé, et sans nous laisser effrayer par le passé et par le présent, songeons à l'avenir.

Voici le bilan que nous vous présentons pour 1851.

Nous suivrons, pour établir ce bilan, la méthode qui vous a été indiquée à la fin du rapport présenté dans la précédente séance. Nous diviserons en deux sections : 1<sup>o</sup> les dépenses générales comprenant tous les services qui constituent, à proprement dire, les charges qui pèsent sur l'Ecole par le fait seul de son existence; 2<sup>o</sup> les dé-

penes et recettes spéciales correspondant les unes à la librairie, les autres au journal.

**1<sup>o</sup> Section. — Dépenses générales.**

**PERSONNEL.**

Administration générale dirigeant tous les services . . . . .	8,640
Rédaction fixe (rédacteurs appointés) . . . . .	4,000

**MATÉRIEL.**

Logement . . . . .	7,000
Impositions, patentes . . . . .	875
Assurances . . . . .	150
Chauffage (3 grandes pièces, dont 2 au nord, et la boutique) . . . . .	600
Eclairage . . . . .	500
Frais de bureau, abonnements . . . . .	600
Ports de lettres et de journaux . . . . .	300
Entretien du mobilier et réparations . . . . .	100
Intérêts, frais de banque, négociations . . . . .	4,000
Indemnités à 3 anciens gérants (selon les besoins) . . . . .	8,000
Dépenses imprévues . . . . .	3,235
	<hr/> 38,000

**2<sup>o</sup> Section. Dépenses et recettes spéciales.**

**§ 1. — Librairie.**

Dame de comptoir logée 40 × 12 . . . . .	480 »
Commis de librairie . . . 100 $\frac{1}{2}$ × 12 . . . . .	1,200 »
	<hr/> 1,680 »
Loyer de la boutique . . . . .	600 »
	<hr/> 2,280 »

Il est difficile d'évaluer au juste la part de la librairie dans la dépense générale en personnel et en matériel.

Nous ne pouvons pas, dans l'état actuel des choses, tabler sur un excédant de recettes de plus de . . . . .	<hr/> 6,000
---	-------------

Ce qui donne pour bénéfice sur le service spécial . . . . .	3,700 »
---	---------

**§ 2. — Journal.**

¶ Nous supposons 2,500 abonnés payants et un tirage de 3,000.

Rédaction externe . . . . .	4,000 »
Composition et tirage, 52 numéros à 160 fr. <sup>2</sup> . . . . .	8,320 »
Timbre et poste, 156,000 feuilles à 5 cent. . . . .	7,800 »
Papier, 156 rames à 31 fr. . . . .	4,836 »
Bandes et pliage . . . . .	1,500 »
Commis aux abonnements et chef de départ . . . . .	1,500 »
	<hr/> 27,956 »

(1) Nous portons cette rédaction aux dépenses générales, parce que, n'eussions-nous pas de journal, il nous faudrait tout au moins entretenir la librairie de publications nouvelles, entretenir des communications d'un genre quelconque avec nos amis, et conséquemment avoir quelques plumes à notre service.

(2) Dans le compte rendu de la dernière assemblée générale, nous avons évalué à une somme plus forte la composition et le tirage: après un nouvel examen, et en se réglant sur ce que nous ont coûté les 4 numéros d'août, nous croyons pouvoir les réduire au chiffre tout à fait minimum de 160 fr. par numéro.

Report . . . . .	27,956	3,700
2,500 abonnés à 12 fr. donnent 30,000 fr., dont il faut déduire un douzième pour remise en moyenne aux intermédiaires, restent . . . . .	27,500	
Les annonces peuvent produire . . . . .	1,200	
	<hr/> 28,700	28,700

Excédant de la recette sur la dépense spéciale . . . . .	744	744
Les deux services spéciaux donnent donc ensemble un excédant de recette de . . . . .	4,444	
Nous avons trouvé pour les dépenses générales . . . . .	38,000	
Le déficit à couvrir par la rente ou les dons serait donc de . . . . .		<hr/> 33,566

Sur cette somme on remarquera que le logement et les impositions figurent pour près de 800 fr. Le bail que nous avons à terminer est une charge que nous sommes obligés de subir; c'est à proprement dire une dette. Nous pourrions plus tard réduire cette dépense environ de . . . 4,000 L'indemnité aux anciens gérants figure pour . . . 8,000 Dans les intérêts, la dette figure pour environ . . . 3,000

Total . . . . . 15,000

Telles sont les dépenses réellement motivées par la conservation du centre qui assure la vie de l'Ecole, car à moins de faire une odieuse faillite, de manquer à tous les devoirs que la solidarité nous impose, il faut payer nos dettes et ne pas laisser sans ressources ceux qui sont tombés en se dévouant pour la cause commune.

L'analyse de quelques chiffres montrera quel degré d'économie nous cherchons à réaliser dans ceux de nos services sur lesquels nous avons une action directe.

La dépense totale de la rédaction du journal est portée à 8,000 fr. Or, chaque numéro contient au moins 2,000 lignes de rédaction réelle, défalcation faite des annonces, du titre et des reproductions. En comptant ces 2,000 lignes à 10 centimes, ce qui est le prix le plus bas pour les faits divers dans le journalisme, on aurait 200 fr., ce qui ferait pour 52 numéros 10,400 fr. Nous nous trouvons donc encore au-dessous d'un cinquième du chiffre que donnerait la rétribution la plus faible que l'on puisse offrir en matière de travail de plume.

Le chiffre de 8,640 fr. porté à l'Administration générale est distribué entre cinq personnes, dont deux reçoivent 2,400 fr. chacune, une 1,800 fr. et deux garçons de service ensemble 2,040 fr.

Vous remarquerez que dans les frais d'administration ne sont pas compris les gérants des deux Sociétés. Depuis leur entrée en exercice au 1<sup>er</sup> janvier 1850, jusqu'en juin dernier, deux de vos gérants ont été rétribués seulement comme rédacteurs, et non comme gérants. Les deux autres n'ont rien reçu. Dans ce moment, l'un des gérants est en prison et reçoit une indemnité; les trois autres non-seulement ne touchent rien, mais encore ont apporté leur secours financier dans les moments les plus difficiles.

En résumé, il résulte du bilan que nous venons de vous détailler, que 34,000 fr. environ de subvention nous sont

(1) On remarquera que nous avons établi ce chiffre en supposant 2,500 abonnés payants. Dans ce moment (27 septembre),

nécessaires pour faire strictement face aux différents services de l'Ecole, dans l'état actuel des choses. En dehors de ces services, nous aurons encore à réclamer l'aide de nos amis pour liquider l'arriéré des engagements contractés avant juin 1849. Ce que nous avons déjà pu faire sous ce rapport depuis 15 mois, dans les circonstances si défavorables que nous avons traversées, nous donne le ferme espoir que nous viendrons à bout de cette rude tâche.

Messieurs, en terminant, je vous demande personnellement, comme chargé de dresser le bilan des deux Sociétés au 31 décembre 1849, d'approuver les comptes d'exercice que je vous ai présentés dans la précédente séance, et le compte d'inventaire qui forme la première partie du présent rapport.

En outre, au nom des gérances des deux Sociétés, je vous invite à délibérer ensuite sur la situation que vous connaissez maintenant tout entière.

**Rapport du conseil de surveillance de la Société 1840.**

M. Victor Richard, secrétaire de ce comité, lit le rapport suivant :

Messieurs, Le conseil de surveillance de la Société de 1840 a pris connaissance des éléments qui ont formé les deux rapports lus par M. Bourdon, tant dans cette séance que dans celle du 25 août dernier, sur l'exercice de 1849 et sur le bilan au 31 décembre dernier. Il reconnaît l'exactitude des chiffres et vous propose en conséquence d'accepter les comptes présentés pour l'exercice 1849 dans la dernière assemblée.

Il adhère également à la ventilation du passif et de l'actif établie dans le rapport que vous venez d'entendre proportionnellement au capital de chacune des Sociétés au 1<sup>er</sup> janvier 1849, car il ne faut pas se dissimuler, Messieurs, qu'il y a une connexion si intime et si inévitable entre les deux Sociétés qu'elle équivaut presque à une fusion. La création des comptes mixtes n'a été que la reconnaissance forcée de cet état de choses; après l'avoir constaté, ces comptes ont contribué à le consolider. Les paiements à valoir faits simultanément par le même débiteur aux deux Sociétés ou par les deux Sociétés à un même créancier ne pouvaient se dénouer à la longue que par une ventilation approximative. En proposant pour base le chiffre des capitaux tel qu'il existait pour chacune des Sociétés au 1<sup>er</sup> janvier 1849, l'administration a fait ce qui vous paraîtra comme à nous-mêmes le plus logique.

En effet, s'il est vrai de dire que les rentrées provenues des ressources de la Société de 1840 ont pu contribuer plus largement à l'acquittement de telles ou telles dettes, il faut dire aussi, par contre, que notre Société a bénéficié, pour subvenir à ses besoins courants, d'une portion

nous n'en avons que 1,402 : nous vendons, en outre, 250 numéros environ par semaine. Il faut remarquer que l'état de siège mis sur six départements et le système d'intimidation exercé dans les autres départements nous privent momentanément d'un grand nombre d'abonnés. Si nous ne nous élevons pas au-dessus de ce chiffre, la subvention que nous demandons devrait être nécessairement plus forte. Nos amis doivent donc porter une partie de leurs efforts sur la propagation du journal. Dans les circonstances où l'on se trouve, c'est une œuvre difficile, nous le savons, mais une difficulté n'est pas une impossibilité.

de la rente, laquelle rente était plus particulièrement destinée dans l'origine aux besoins spéciaux de la Société de 1843. Cette observation vous explique à nouveau pourquoi nous sommes restés débiteurs de ladite Société. Les deux Sociétés sont d'ailleurs sous l'influence de circonstances difficiles qui ne permettent pas d'apporter de changements à la marche des choses; et nous appelons de nouveau votre attention, Messieurs, sur la convenance de rester dans cette position indivise qui est un gage que tous les membres des deux Sociétés s'uniront d'efforts plus intimement pour sauvegarder l'honneur commercial et moral de l'Ecole.

Obligé de se renfermer dans les prescriptions légales en matière de sociétés commerciales délibérantes, votre conseil de surveillance ne peut prendre l'initiative d'aucune mesure tendant au but que nous venons d'indiquer, il ne peut que désirer que des propositions naissent de vos délibérations, et il se borne à vous proposer, en tant qu'actionnaires de 1840, d'approuver la partie du rapport de M. Bourdon qui vous concerne spécialement et de laquelle résulte que le capital de la Société de 1840 qui était au 31 décembre 1846 de . . . . . 239,282 76 se trouve réduit au 31 décembre 1849 à . . . 142,353 76

Cette différence est considérable, mais elle ne résulte pas, comme l'on pourrait le croire, des effets de la position indivise dont nous parlions tout à l'heure, mais bien de ce qu'obligés d'examiner très sérieusement nos ressources avec toute l'attention nécessaire, nous avons dû faire la distraction des non-valeurs reconnues, qui remontent aux diverses années de l'existence de notre Société. Ces déficits dans les rentrées et dans les espérances de recouvrement s'expliquent par la nature de nos relations avec nos amis débiteurs, par les décès des uns, les vicissitudes dans la position des autres, et par les dépenses compensatives de propagation que beaucoup d'entre eux ont faites pour répandre les idées de Fourier et les travaux de ses disciples. Ne regrettons donc notre situation actuelle qu'en ce que notre tâche rencontre des obstacles que l'Ecole saura surmonter.

D'après les statuts, votre conseil de surveillance doit être renouvelé tous les deux ans; et bien que sur les cinq membres qui le composent, quatre ne soient entrés en fonctions que depuis un an, comme ils n'étaient que les remplaçants de quatre autres membres démissionnaires, nous avons à vous remercier de la confiance dont vous nous avez honorés et à vous demander de nommer un nouveau conseil.

**Rapport du comité de surveillance de la Société 1843.**

M. Gallien, président du conseil de surveillance de cette Société, a la parole.

Il expose que M. Jacob, secrétaire du comité, chargé de faire le rapport, est tombé subitement malade et n'a pu livrer son travail. Pour y suppléer, M. Gallien, comme président du comité, déclare que le comité avait conclu à l'approbation des rapports présentés par M. Bourdon et proposait l'adoption de ces rapports, dont la conclusion finale au 31 décembre dernier est de réduire le capital de 35,137 fr. 59 c. existant au 1<sup>er</sup> janvier 1849, à la somme de 17,853 fr. 44 c. au 1<sup>er</sup> janvier 1850.

Il déclare que le comité a fonctionné régulièrement pendant toute l'année et a pris mois par mois connaissance des opérations de la Société. Il exprime au nom du

comité sa satisfaction de la manière dont les écritures sont tenues ; un système plus simple de comptabilité, introduit par M. Amédée Guillon, caissier, permet de connaître mois par mois la situation réelle, et de suivre facilement toutes les opérations des deux Sociétés. Le comité a demandé que ce fait fût mentionné dans le rapport et se plait à y consigner l'expression de son contentement à l'égard de la marche régulière imprimée aux affaires par l'administration.

En terminant, M. Gallien se joint au vœu exprimé par M. Bourdon que l'assemblée veuille bien délibérer sur la situation présente et sur les moyens de sortir le plus tôt possible des difficultés financières qui entourent l'administration.

Le rapport lu par M. Bourdon dans la dernière séance et la première partie du rapport lu dans cette séance, fixant tous deux la situation au 31 décembre 1849, sont adoptés.

Il est ensuite procédé au renouvellement du comité de surveillance de la Société de 1840.

MM. Gallien, H. Fromont, V. Richard, Bertin-Vilain et Cantagrel jeune, membres sortants, sont réélus.

Il est aussi procédé à la nomination de trois membres du comité de surveillance de la Société de 1843, qui doivent remplacer le premier tiers sortant.

MM. Jacob et Lachez, membres sortants, sont réélus ; M. Leray est nommé en remplacement de M. Véran-Sabran, lequel avait déjà offert sa démission. Le comité se trouve ainsi composé : MM. Kunneman, Gallien, Voluzan, Harmant, Delagenière, Jacob, Lachez et Leray.

Ces opérations étant terminées, la délibération est ouverte sur la situation de l'Ecole.

Un membre propose un appel spécial pour l'extinction de la dette commerciale.

Après discussion, l'assemblée adopte la résolution suivante :

« Il est nécessaire que l'Ecole fournisse au Centre les « moyens de solder sa dette commerciale dans le plus bref « délai. »

La séance est levée à quatre heures.

Nous appelons la sérieuse attention de nos amis sur la nécessité de remplir exactement les engagements qu'ils ont pris relativement à la rente. Toutes les inscriptions que nous avons enregistrées au livre spécial de 1850 sont justifiées par les promesses précises qui nous ont été faites à la fin de 1849 ou dans le courant de cette année. Or, beaucoup de ceux qui se sont fait inscrire n'ont acquitté encore qu'un petit nombre de termes de leur cotisation mensuelle ; plusieurs même n'ont opéré aucun versement sur 1850. Nous savons bien que les engagements de cette nature ne constituent qu'une pure obligation morale et n'ont de sanction que dans la conscience de ceux qui les ont pris ; aussi est-ce à la conscience de tous et de chacun que nous en appelons. Ceux que des revers ont frappés ont une excuse qui les relève entièrement de leur promesse, mais nous n'hésitons point à dire à ceux qui peuvent réaliser leur souscription que c'est un devoir pour eux de le faire. Nous avons dû naturellement porter au nombre de nos ressources les plus assurées les promesses formelles qui nous étaient faites, et si un trop grand nombre n'é-

taient point remplies, nous nous trouverions bientôt dans un très grand embarras. Nous avons déjà expliqué dans le dernier compte rendu que la substitution d'un journal hebdomadaire au journal quotidien n'avait pas pu avoir pour effet de rendre inutile le secours de la rente. Nous le démontrons encore et surabondamment dans la présente communication, qui, nous l'espérons, aura plus d'efficacité que la précédente. Nous sommes pleinement convaincus du bon vouloir et du dévouement constant de nos amis ; tous les témoignages que nous avons reçus nous ont prouvé qu'ils se sentiraient solidaires de l'œuvre collective et qu'ils n'en permettraient pas une déplorable et honteuse dissolution. Nous les supplions de venir en aide aux efforts que nous ne cessons de faire pour maintenir notre position ; jusqu'à nouvel ordre, nous ne réclamons de leur part que l'exactitude à remplir les engagements souscrits. Cette exactitude seule pourra peut-être nous dispenser de recourir à un appel extraordinaire, que nous désirons sincèrement éviter, malgré les entraves qu'oppose à notre marche la pénible liquidation des dettes commerciales contractées avant le 13 juin 1849.

Notre ami Tandon, ancien caissier, nous a été rendu le 24 septembre, après une année de séjour en prison. Son retour va nous permettre d'activer le règlement définitif de tous les anciens comptes de nos correspondants divers, qui, ainsi qu'on a pu le voir, figurent pour une somme importante à notre actif. Nous ferons tous nos efforts pour opérer autant que possible la rentrée de ces créances, et, dans tous les cas, nous arriverons à reconnaître la valeur réelle des recouvrements possibles. Quand ce travail aura été terminé, il nous sera plus facile de déterminer dans quelle mesure les souscriptions volontaires devront concourir à l'apurement de notre passif. Encore une fois, nous ne réclamons en attendant que le service exact et régulier de la rente inscrite.

Nous n'avons reçu sur la rente, du 1<sup>er</sup> au 27 septembre, que 864 fr. 25 c.

Nous n'avions pas cru devoir démentir le bruit faussement répandu par quelques journaux sur un projet attribué à M. Victor Considerant de quitter la Belgique pour aller aux États-Unis. Mais on nous rapporte que ce bruit a été accueilli par quelques personnes. Il est tout à fait dénué de fondement.

Les témoignages de sympathie que nous recevons de nos amis nous soutiennent dans les difficultés de notre marche. Des motifs de circonspection nous empêchent de publier ceux qui nous viennent des départements français, mais les mêmes motifs n'existent pas pour ceux arrivant de l'étranger.

Nos amis de Guadalajara (Mexique) nous ont, en plus d'une circonstance, aidés de leurs conseils et de leurs secours. Voici un extrait de leur dernière lettre :

« Escoba, près Guadalajara, 5 août 1850.

« Monsieur et ami..., je m'empresse de vous montrer mon très vif regret pour la suspension de la *Démocratie pacifique*. Cet événement, de la plus grande importance pour l'Ecole, en mon opinion ne doit pas être vu d'un œil indifférent par ceux qui s'intéressent sincèrement au triomphe de la vérité et au bonheur de l'humanité. Je suppose que vous aurez fait un appel aux amis véritables

de l'ordre pour leur faire faire un effort capable de rétablir le journal de l'École. Je crois que le petit cercle de Guadalajara ne sera pas le dernier à répondre à cet appel; mais pour le moment il est dissous, à cause de l'invasion du choléra; chacun de nous se trouve avec sa famille, où il a pu trouver un abri loin de son foyer envahi par le terrible fléau. Mais je leur écrirai, et je vous ferai savoir ce qu'ils feront au profit de la cause de l'humanité. De ma part, comptez sur 1,000 francs à titre de *don*, que je vous ferai parvenir au plus tôt. Si vous n'avez pas fait d'appel, faites-le.

« L'intérêt de l'humanité intimement lié au progrès de l'École, le progrès de l'École intimement lié au maintien et au développement de ses journaux, nous font une loi de rétablir la *Démocratie*, coûte que coûte. Peut-être le petit interrègne qu'elle aura souffert tournera à son profit, en ce qu'elle pourra reparaître avec des allures moins politiques et plus sociales. Je ne vous fais pas de conditions; je vous montre mon opinion, opinion que vous êtes bien maître de ne pas suivre; mais ce que je crois indispensable, ce à quoi je vous conjure, c'est à travailler pour rétablir le journal.....

« Adieu, cher ami; puisse la France prévenir la tourmente qui la menace.....

« S. P. »

On nous écrit de Rio-Janeiro à la date du 24 juillet 1850:

« Messieurs, votre aimable lettre, reçue par le packet anglais de juin, me comble de joie, par rapport aux bonnes nouvelles qu'elle renferme relativement à la continuation de votre œuvre. Nous déplorons tous à Rio les obstacles qui surgissent de toutes parts et vous accablent, mais nous avons confiance en votre foi inébranlable, car c'est elle qui doit assurer le triomphe de la vérité que nous propageons.

« Notre banquet du 7 avril, qui devait avoir lieu en juin, n'a été célébré que le 14 juillet. Cent dix personnes ont pris part à cette fête, parmi lesquelles seize femmes et six enfants. M. Piel, le président, a prononcé un discours qui a été généralement goûté et compris. Le docteur Level en a improvisé un dans lequel il termine en se posant comme apôtre de la science. Moi, je me suis borné à l'éloge de celui que nous avons perdu, en analysant sa vie (M. Derrion, l'un des plus zélés phalanstériens de Rio,

enlevé récemment par la fièvre jaune). M. Jamain a exposé, d'après la théorie, les diverses phases par où est passée l'humanité et fait remarquer aux néophytes où doit aboutir ce grand travail. Mais celui qui a obtenu le beau triomphe de la soirée, c'est M. Auguste Robillon, auteur de la musique de *l'Hymne à Fourier*, dont les paroles sont de moi. Exécutés par des ouvriers, ce chœur et celui du *Chant des Travailleurs*, par Pierre Dupont, l'ont été avec une précision que nous n'avons pas rencontrée souvent dans nos représentations théâtrales....

« Vous recevrez par M. R.. la somme de 250 fr, dont 90 fr. envoyés par madame Derrion, et 160 fr. pour les renteurs de Rio. Après la terrible épreuve que nous venons de subir (le choléra), on ne peut se faire une idée de la pénurie générale quant à l'argent. Nous vous avons manqué de parole le mois dernier, mais il n'y a rien de notre faute. Nous espérions pouvoir vous faire parvenir d'avantage ce mois-ci, et malgré tout notre travail nous n'avons pu réaliser que cette misérable somme. Enfin patience....

« E. H. »

Nous ferons remarquer de nouveau à nos amis que nous avons baissé le prix de la collection du journal *la Phalange*, qui a paru trois fois par semaine depuis septembre 1840 jusqu'à juillet 1843. Elle forme 6 volumes in-4 de différentes grosseurs.

De 70 fr., le prix a été réduit à 25 fr. pour les abonnés de *la Démocratie pacifique* et à 30 fr. pour les non abonnés (pris au bureau, les frais d'envoi à la charge de l'acheteur).

Nous rappelons aussi que le prix de la collection de la revue *la Phalange*, qui a paru de 1845 à 1849, et forme 10 volumes grand in-8°, a été réduit de 90 à 60 fr. — La collection des huit premiers volumes se paie 50 fr.

Par suite d'un accident arrivé chez le brocheur, nous n'avons plus que quarante-trois exemplaires de la livraison de mars 1847. Par conséquent nous ne possédons que quarante-trois collections complètes de la revue *la Phalange*.

Nous ne vendrons donc le tome V, dont cette livraison fait partie, qu'avec la collection entière des dix volumes, ou la collection des huit premiers volumes.

Tous les autres volumes pourront être livrés séparément au prix de 7 fr. Chaque année prise séparément (sauf 1847) 13 fr.

## SOMMAIRE DES LIVRAISONS DE LA PHALANGE

En 1845, 1846 1847 1848 et 1849.

**INTRODUCTION.** — Adresse des Phalanstériens des Etats-Unis aux Phalanstériens d'Europe. — Réponse.

**PUBLICATION DES MANUSCRITS DE FOURIER.** — 1845 : 216 pages. — Des trois unités externes. Fausseté des principes sur la circulation. Hiérarchie de la Banque-route. Monopole nautique. Unités commerciale, administrative et religieuse des Harmoniens. — **COSMOGONIE.** Du clavier poly-versel, ou série des touches d'harmonie générale. Harmonie aromate des astres. Travail des planètes ou des mobiliers de création. Créations faites et à faire sur la planète. — **CRIMES DU COMMERCE.** Le commerce men songer. Assujettissement du commerce à la vérité. Distinction entre les mouvements productifs parasites du Commerce. Initiative de l'ordre sociétaire par l'Entrepôt concurrent ou Comptoir Communal. — **DES SÉRIES MESURÉES.** Excellence de l'ordre mesuré. Séries Mesurées en 3<sup>e</sup> puissance. Accord des Séries Mesurées en contraste et en identité. La binoctave ou série mesurée à double timbre. Séries mesurées de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> puissances. — 1846 : 410 pages. — **DES 3 GROUPES D'AMBITION, D'AMOUR ET DE FAMILISME.** Propriétés contrastées des groupes en Harmonie. Des dominantes et toniques passionnelles. — **DU GROUPE D'AMITIÉ.** Bas accords, accords cardinaux, accords transcendants. — **DESTROIS PASSIONS DISTRIBUTIVES.** — Nomenclature de la gamme subversive. — **DES CINQ PASSIONS SENSUELLES.** L'Arbre passionnel et ses subdivisions en séries nuancées et puissancielles. Classement des sens en actif, passif et neutre. Etat subversif de la vue en accord de prime de seconde et cardinaux. Accords visuels de septième, ou somnambulisme. Accords visuels d'octave. Accords transcendants du tact. Récréation de correspondance sidérale, transmission de la langue universelle et des connaissances acquises dans tous les mondes. Perspective du sort des âmes. Rôle de la matière dans le système de l'univers. — **APPENDICE A L'ANALYSE PASSIONNEL.** L'arbre passionnel subversif et ses rameaux. Harmonie des 3 nombres sacrés, 3, 7, 12. Analogies du système aronal et planétaire. — 1847 : 444 pages. **DU PARCOURS ET DE L'UNITÉ.** — Des Distributives élevées en puissance. — Des passions avortées. — De la pression des 12 radicaux passionnels. — **EGAREMENT DE LA RAISON** démontré par les ridicules des sciences incertaines. — *Métaphysique.* — Nos destinées en cette Vie et après cette Vie. — *Politique et Morale.* — **FRAGMENTS** — **DU CLAVIER PUISSANCIEL DES CARACTÈRES.** — *Monogynes* ou âmes simples. Intégralité de l'âme. Distribution numérique et typique. *Polygynes* ou caractères de gamme composée. *Polygynes* transcendants. *Omnigynes.* Caractères de gamme bi-puissancielle. Indices relatifs aux sympathies et antipathies. — **DES TRANSITIONS** et désordres apparents de l'univers. — **ECELLE PARALLÈLE DES ATTRACTIONS SOCIALES.** —

**DÉTÉRIORATION MATÉRIELLE DE LA PLANÈTE.** — Des fléaux aromaux, atmosphériques et cutanés. Du goût du merveilleux. — 1848 : 498 pages. — **DU MÉCANISME DE L'AGIOTAGE.** Origine des nombreuses bourses de commerce qui infestent la France. Mécanisme des Bourses et courtiers. Tactique des Bourses. Distribution des courtiers dans les grandes manœuvres. Concurrence réductive, ou maîtrise proportionnelle, solidaire et illimitée. Entretien d'agioteurs au sortir de la-Bourse. — **DE LA MÉTHODE MIXTE** en étude de l'attraction. La queue de Robespierre ou les hommes à principes. Sur le système repressif des passions. — **DE LA MÉDECINE NATURELLE,** ou attrayante composée. Des divers degrés de folie. De la Gastrosophie. — **ANALOGIE ET COSMOGONIE** — Propriétés aromales, organiques et instinctuelles des astres. Des deux lunes mixtes ou sensibles. Génération et émission des planètes. Analogies de fleurs, de fruits et d'animaux. — **NOTES DIVERSES.** — 1849. — 525 pages : **DES LYMBES OBCURES,** ou période d'enfer social et de labyrinthe passionnel. Société primitive. — Préparatifs de Dieu pour la naissance de la Civilisation. — **LES TROIS NOEUS DU MOUVEMENT.** Les trois discordances du mouvement. Création et durée des substances. Notions préliminaires sur les séries et l'éducation naturelle. — **L'INVENTURET SON SIÈCLE.** — **L'ENIGME DES 4 MOUVEMENTS.** L'entretien. Du Monopole de Paris. — **DU GARANTISME.** Des 12 droits de l'homme. Du garantisme visuel en édifice. De la propriété composée en garantisme. De la tribu simple ou association de ménages. — **DE LA SÉRIOSOPHIE** ou épreuve réduite. Plan d'opération. Choix des Sociétaires. Installation. Service combiné-simple. Système des plaisirs dans la Tribu. Courtoisie entre les 2 sexes. Fusion unitaire des classes. Du service passionnel composé. De l'esprit unitaire en répartition de dividende. — **DES DIVERSES ISSUES DE CIVILISATION.** — Banques rurales. — Vices des tentatives faites en association. — **DE L'ESPRIT IRRÉLIGIEUX CHEZ LES MODÈRES.** — **DERNIÈRES ANALOGIES.** — **FRAGMENTS.** — **LA QUESTION RELIGIEUSE.** ( 15 articles ). Par H. Doherty. — Nouveau droit administratif, et histoire de la législation française ; par Victor Hennequin. — Du droit au travail et de son organisation par F. Cantagrel. — Nouveau principe à introduire dans les Compagnies Actionnaires. — De la propriété et des diverses manières légitimes d'acquérir. — Salon de 1845 et 1846, par Laverdant. — Vues historiques sur la propriété, par Gilliot. — Poésies, par M. Leconte de Lisle. — Brunhild et Colomanus, drame, par Charles Bénézit. — Le Roi Rodrigue, drame, par Guillemon. — Nécessité d'une réforme scientifique. Physiologie générale et particulière des académies, et autres articles par Victor Mounier. — L'analogie des langues, par Tito Pagliardini. — Considérations positives sur la science sociale, par L. Bresson. — Du crédit foncier, par A. Cieskowski. — La série, loi universelle de la nature, introduction par H. Doherty. — Les économistes, par E. B. etc., etc. — Divers articles de **BIBLIOGRAPHIE** et de **MÉLANGES.**